LA GARE DE VANDIERES CONFIRMEE

Une réunion s'est tenue mercredi 23 mars 2005, dans les bureaux de la Présidence du Sénat en présence de Christian PONCELET, Président du Sénat et Président du Conseil Général des Vosges, de Gilles de ROBIEN, Ministre de l'Equipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer, de Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine et Sénateur de la Moselle, de Jean-Pierre DUPORT, Président de Réseau Ferré de France, de Bernard HAGELSTEEN, Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, ainsi qu'un représentant de la SNCF, afin d'évoquer la réalisation de la gare d'interconnexion TGV à Vandières.

Conformément au Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 18 décembre 2003 et suite à la concertation locale menée depuis neuf mois, la réalisation de la gare d'interconnexion à Vandières a été confirmée par les participants.

Conformément à l'intérêt régional, M. Jean-Pierre MASSERET a confirmé que le Conseil Régional de Lorraine assurera la maîtrise d'ouvrage.

Concernant la réalisation de la gare d'interconnexion de Vandières, le plan de financement suivant a été acté : outre les montants déjà apportés par l'Etat et Réseau Ferré de France, le financement sera assuré pour 80 % par le Conseil Régional de Lorraine et pour 20 % par les Conseils Généraux de Meuse, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

Une réunion se tiendra très prochainement à Metz, sous la présidence de M. le Préfet de Région, afin de préparer la Déclaration d'Utilité Publique et d'arrêter le calendrier précis des travaux.

L'objectif sur lequel se sont accordés les participants à cette réunion est de lancer les travaux de la gare d'interconnexion de Vandières au plus tard au printemps 2007.